

Réf: Dossier N° : 54458

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « PERF'AGRO CONSULTING » en abrégé «PERF'AGRO »

**Siège social : ABIDJAN - COCODY RIVIERA PROGRAMME 5B,
VILLA 484, 20 BP 19 ABJ 20**

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 07 Sept 2018 reçus par Me KOUASSI LOUKOU B., Notaire, enregistrés au CEPICI, le 19 Sept 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « PERF'AGRO CONSULTING » en abrégé «PERF'AGRO

».

Objet: Conseil en management ; Création d'exploitation agricole : Etude technique, Montage financier & budgétisation ;Diagnostic d'exploitation stratégique & financier ;Intermédiation financière et commerciale ;Géolocalisation des parcelles agricoles & Développement de solutions informatiques.

et pour la réalisation de l'objet social :l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ; l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;la prise en location gérance de tous fonds de commerce ;la prise de participation dans toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, de services se rattachant directement ou indirectement à l'objet social et susceptible d'en faciliter la réalisation.

Capital social: 5 000 000 F CFA divisé en Cinq Cents (500) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social: ABIDJAN - COCODY RIVIERA PROGRAMME 5B, VILLA 484, 20 BP 19 ABJ 20

GERANT: Monsieur AOUELY JEAN MARC .

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-24655 du 19/09/2018 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°22197 du 19/09/2018

Pour Avis

Le CEPICI

